



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

unipso

SOMMAIRE



Edito	4
Le secteur à profit social, sa force sociale et économique	5
L'UNIPSO, un acteur incontournable du secteur à profit social	6
2018, retour sur une année bien remplie	8
Rapport financier 2018	26

EDITO

Le secteur à profit social, basé sur les principes de solidarité et d'égalité d'accès, contribue à l'amélioration des conditions collectives et individuelles du développement humain dès l'enfance et tout au long de la vie. Il participe à un environnement positif qui offre les conditions nécessaires à un développement social et économique harmonieux pour toutes et tous (lien social, réduction des inégalités, émancipation et bien-être).

Le secteur à profit social est tant un vecteur de cohésion sociale qu'un acteur économique. Son offre de services de qualité, accessibles, et les emplois qui en découlent participent à l'équilibre socio-économique de notre société, d'autant plus qu'ils

sont durables et non délocalisables. Un regard historique nous montre que l'association d'une dynamique économique forte et d'une protection sociale intense est un puissant levier de progrès économique et social.

Les évolutions sociétales font émerger de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations, auxquels le secteur à profit social répond systématiquement de façon structurée, avec professionnalisme et créativité, par l'adaptation de l'offre, par l'innovation, etc. Par son analyse des besoins et de leur évolution, c'est avec ses publics et pour ses publics qu'il construit une réponse sociale. Il participe ainsi à l'amélioration des conditions de prise en charge et d'accompagnement des citoyens.ne.s.

De façon très concrète, ce sont l'UNIPSO et ses organisations sœurs qui endossent ce rôle essentiel dans la concertation sociale, pour la conservation d'un modèle socio-économique fort. Chacune à leur niveau, elles défendent les employeurs du secteur à profit social en termes de financement, d'emploi et de formation, de simplification administrative, de gestion durable, etc.

L'UNIPSO se positionne dès lors comme un acteur clé pour la construction d'une société inclusive, solidaire, égalitaire et émancipatrice.

Découvrez dans les prochaines pages nos principales réalisations en 2018.

Bonne lecture !



**Stéphane
EMMANUELIDIS**

Président
de l'UNIPSO



**Dominique
VAN DE SYPE**

Secrétaire général
de l'UNIPSO

LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL, SA FORCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE



Le secteur à profit social est créateur d'activités relationnelles. Par son approche et ses méthodes de travail préventives et non pas uniquement curatives, il vise l'émancipation et participe sur le long terme à une société et une économie centrées sur le bien-être des femmes et des hommes. Les entreprises à profit social luttent contre la fragilisation et la précarisation.

Elles combattent les fractures sociales mais désirent surtout rendre leurs "bénéficiaires" plus responsables et acteurs à part entière de leur développement personnel et collectif. Au-delà des services qu'elles rendent et des biens qu'elles peuvent produire, elles apportent du bien commun à la collectivité (lien social, solidarité, réduction de l'exclusion, bien-être, qualité de vie, etc.). C'est au travers de ses actions que le secteur à profit social participe à la consolidation des droits fondamentaux et contribue à l'équilibre démocratique.

Les entreprises à profit social jouent un rôle d'aiguillon des décideurs publics en contribuant à rendre visibles des besoins sociaux, sanitaires et culturels. Elles développent des initiatives qui concourent à retisser de façon systématique le lien social. Elles sont le réceptacle

d'expérimentations innovantes nécessaires dans la recherche de nouvelles solutions, services et métiers, formes d'accompagnement, formules d'habitat, formes de participation sociale, modes de mobilité, dynamiques de relations intergénérationnelles, etc. Elles sont des forces de proposition pour mettre en oeuvre des politiques publiques avec la volonté de rencontrer l'intérêt général.

Elles contribuent au développement économique et à la consolidation d'un écosystème qui apporte sécurité et protection. Leurs apports à l'économie sont réels et démontrés par un ensemble d'indicateurs économiques. L'échange de biens et services ainsi que le versement de salaires constituent un amortisseur qui ne fluctue pas en fonction de la conjoncture économique. Les emplois qu'elles créent sont de qualité, durables et non délocalisables. Elles soutiennent la formation, le bien-être et la disponibilité des travailleurs sur le marché du travail. Elles génèrent de la valeur ajoutée pour la Wallonie (impôts, cotisations sociales et consommation). L'IWEPS a démontré qu'1 million € investi dans le secteur à profit social représente un apport de 0,77 million € à la valeur ajoutée wallonne, contre 0,57 million € dans l'industrie pharmaceutique. Autant

de qualités qui, au-delà d'une simple fonction réparatrice, font du secteur à profit social une véritable force sociale et un acteur économique incontournable.

CHIFFRES CLÉS

21% de l'emploi

10.500 entreprises

213.000 travailleurs

Avec un taux de croissance annuelle moyen de l'emploi estimé à **2,2%** entre 2017 et 2023 et un taux plus de 3 fois supérieur à la croissance de l'emploi wallon, le secteur à profit social confirme son rôle moteur dans la création d'emplois en Wallonie

3,9% : taux de croissance moyen de la valeur ajoutée brute des entreprises à profit social entre 2009 et 2014, soit 1,1% de plus que dans le reste de l'économie belge

Le secteur à profit social représente **1/5^e** des **entreprises** en Wallonie

L'UNIPSO, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL



QUI EST L'UNIPSO ?

Depuis 1998, l'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des **employeurs** du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

INTERSECTORIELLE

Les fédérations membres de l'UNIPSO sont actives dans les secteurs regroupant des services indispensables au bon fonctionnement de notre société et répondant aux besoins fondamentaux de la population : hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et soins à domicile, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion des personnes fragilisées dans l'emploi, aide à la jeunesse, mutualités, etc.

PLURALISTE

La diversité constitue, pour l'UNIPSO, une richesse sur plusieurs plans :

- ▶ La diversité des missions, services et travailleurs permet de répondre à la multiplicité des besoins et des problématiques de vie
- ▶ Les courants politiques, philosophiques et idéologiques qui coexistent contribuent à enrichir la dynamique des entreprises sociales

- ▶ Les différents modes d'organisation (organismes publics, ASBL, coopératives, etc.) sont tous fédérés autour des mêmes finalités

EMPLOYEURS DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL

L'UNIPSO regroupe plus de 30 fédérations d'employeurs du secteur à profit social, public et privé, qui totalisent plus de 9.000 entreprises occupant près de 200.000 travailleurs, soit près de 19% de l'emploi total wallon.

L'UNIPSO est à la fois un mouvement patronal de défense et de représentation des employeurs du secteur à profit social, mais également un centre de ressources au service du développement, de la promotion et de la professionnalisation du secteur. Ces 2 axes de travail principaux dans lesquels évoluent les activités de l'UNIPSO répondent à une triple missions, souvent complémentaires.

REPRÉSENTER

Depuis plus de 20 ans, l'UNIPSO a pour mission de porter la voix des employeurs du secteur à profit social francophone. Dans le cadre de cette mission, elle représente, défend et promeut les intérêts communs de ses membres dans la concertation sociale ainsi qu'auprès des pouvoirs publics et autres acteurs socio-économiques.

OUTILLER

L'UNIPSO soutient les employeurs dans leur rôle d'opérateurs de services et favorise l'entrepreneuriat social en agissant comme stimulateur de réussite et diffuseur de bonnes pratiques.

SENSIBILISER

L'UNIPSO anticipe les défis de demain et stimule le développement de politiques nouvelles afin d'adapter l'offre de services à profit social aux évolutions sociétales.



EQUIPE ET GOUVERNANCE

L'année 2018 a vu le renouvellement de nos instances.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque fédération membre de l'UNIPSO dispose de 2 sièges à l'Assemblée générale (voir annexe pour la liste des fédérations membres).

CONSEIL D'ADMINISTRATION (31/12/2018)

ADMINISTRATEURS

Sognia ANGELOZZI (EWETA)
 Rose-Marie ARREDONDAS (CODEF)
 Carmen CASTELLANO (FCPS-FPS)
 Chantal CASTERMANS (UNESSA)
 Alain CHENIAUX (UNMS)
 Siméon DE HEY (FASS)
 Déborah DEWULF (FCSD)
 Michel DUPONT (ANCE)
 Stéphane EMMANUELIDIS (EWETA)
 Fabiola FRIPPIAT (FILE)
 Serge FOURMEAU (LNH)
 Paul FOURNY (GAAJ)
 Isabelle GASPARD (FIMS)
 Pascal HENRY (FISSAAJ)
 Farah ISMAILI (CESSoC)
 Valérie LEONET (FELSI)
 Laurent LEVÊQUE (UNMS)

Pierre MALAISE (CESSoC)
 Christophe POKKALO (Anikos)
 Frédéric POSSEMIERS (ANMC)
 Jean-Claude PRAET (Santhea)
 Marie-Claire SEPULCHRE (FEDOM)
 Pierre SMIETS (UNESSA)
 Stéphane VANOIRBECK (SeGEC)
 Denis XHROUET (GASMAES)
 Marc XHROUET (Santhea)

ADMINISTRATEURS EXPERTS

Jean-Marc CLOSE (nous a quitté en 2019)
 Patrick DE BUCQUOIS
 Valérie VICTOOR

INVITÉS PERMANENTS

Joëlle JOSSE (MLOZ)
 Dominique VAN DE SYPE (UNIPSO)

BUREAU

PRÉSIDENT

Stéphane EMMANUELIDIS

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre MALAISE
 Marc XHROUET

TRÉSORIER

Paul FOURNY

SECRÉTAIRE

Michel DUPONT

MEMBRES

Chantal CASTERMANS
 Alain CHENIAUX
 Pascal HENRY
 Frédéric POSSEMIERS
 Jean-Claude PRAET
 Marie-Claire SEPULCHRE

INVITÉ PERMANENT

Dominique VAN DE SYPE

ÉQUIPE

COORDINATION

 Dominique Van de Sype,
 Secrétaire général

PÔLE "MOUVEMENT PATRONAL"

 Frédéric CLERBAUX,
 Conseiller juridique (emploi)

 Elise LAY, Conseillère
 juridique (action sociale,
 santé, Europe)

 Anne-Laure MATAGNE,
 Conseillère juridique
 (simplification administrative,
 action sociale, emploi)

 Sophie VASSEN, Conseillère
 (formation, enseignement)

PÔLE "RESSOURCES"

 Mathieu DE POORTER,
 Conseiller économique

 Cécile DE PRÉVAL,
 Responsable projets
 formation

 Caroline JANSEN, Chargée
 d'études

 Pierre LAIGNEAUX, Conseiller
 en énergie (Facilitateur URE
 Non-Marchand)- *a quitté
 l'UNIPSO*

PÔLE "SUPPORT"

 Marc HÉRALY, Responsable
 administratif et financier

 Geoffrey MORBOIS,
 Chargé de communication
 événementielle et visuelle

 Nicolas SCHELLAERT,
 Assistant administratif

2019

 Nathalie CARPENTIER,
 Stéphane BOKOKPOE et Kito
 ISIMBA nous ont rejoints
 début 2019



2018, RETOUR SUR UNE ANNÉE BIEN REMPLIE



MOUVEMENT PATRONAL DE DÉFENSE ET DE REPRÉSENTATION DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL

L'UNIPSO, SES MANDATS

En tant que fédération représentative des employeurs, l'UNIPSO siège dans différents lieux de concertation et de décision dans lesquels elle est amenée à représenter et à défendre les intérêts communs des employeurs du secteur à profit social. Sont repris ci-après les différents travaux dans le cadre des mandats occupés par l'UNIPSO.

FOCUS SUR LES MANDATS CESE-W ET AVIQ

COMMISSION ACTION SOCIALE ET SANTÉ

L'UNIPSO exerce un mandat au CESE-W au sein de la Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des services collectifs et de la santé (AIS). Les thématiques qui y sont traitées ont un intérêt tout particulier pour le secteur à profit social. En 2018, l'UNIPSO s'est particulièrement investie dans les travaux qui ont porté notamment sur les dossiers suivants : politique à l'égard des aînés (mise en place de l'assurance

autonomie, développement d'une filière wallonne de Silver économie, réforme du paysage résidentiel pour les personnes âgées), assurance autonomie, évaluation du fonctionnement de l'AViQ, promotion de la santé, soins palliatifs, réforme en santé mentale, reconnaissance des organismes assureurs dans la gestion des compétences transférées en matière de santé, nouveau modèle d'allocations familiales.

COMMISSION AIS ÉLARGIE - ACTION SOCIALE ET INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Suite à la réforme de la fonction consultative, la procédure d'avis sur les matières maintenues à la DGO5 (matières dites "résiduelles" : action sociale, lutte contre la pauvreté, intégration des personnes étrangères, etc.) a été intégrée au sein du CESE-W et plus particulièrement en lien avec la Commission AIS. Il a été décidé que la Commission AIS soit élargie, pour ces

matières, par 2 sections spécifiques avec des représentants des acteurs sectoriels concernés : une section "action et intégration sociale" et une section "intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère". L'année 2018 a vu la nomination des membres et l'installation officielle de cette nouvelle commission, au sein de laquelle l'UNIPSO a pu contribuer aux dossiers suivants : hébergement des personnes en difficultés sociales, Plan wallon de lutte contre la pauvreté, action sociale (services d'insertion sociale), accueil et hébergement des personnes précarisées (abris de nuit), parcours d'intégration des primo-arrivants, intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

COMMISSION EMPLOI-FORMATION-EDUCATION

L'UNIPSO exerce un mandat au CESE-W au sein de la Commission Emploi-Formation-Education.

Cette commission rend des avis sur les matières emploi-formation-éducation.

En 2018, les principales thématiques sur lesquelles cette commission a rendu des avis ayant un impact sur le secteur à profit social sont les suivants : Réforme APE, nouveau dispositif en matière de contrôle et d'amendes administratives, titres-services (suite au rapport de la société Idea Consult), nouveau mécanisme PFI (formation-insertion dans l'emploi), nouveau dispositif destiné à favoriser les formations des demandeurs d'emploi dans les métiers en pénurie, mécanisme de validation des compétences (formation tout au long de la vie), lutte contre les discriminations dans le monde du travail, guide des dépenses éligibles.

LES MANDATS À L'AVIQ

L'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) constitue l'organe de gestion des compétences wallonnes relatives aux matières santé, personnes handicapées, familles et bien-être. Cet organe est structuré en 3 branches thématiques (Bien-être et santé, Handicap et Familles) avec un Comité de gestion pour chacune de celles-ci et qui traitent des compétences y afférentes. Un Conseil général chapeaute ces organes pour la gestion transversale. En tant que représentant patronal interprofessionnel, l'UNIPSO dispose de plusieurs mandats au sein de ces organes internes de gestion.

L'UNIPSO a poursuivi son investissement dans les différents comités de branche et au sein du Conseil général. Pour suivre, se préparer aux travaux de l'AViQ et informer l'ensemble des fédérations sectorielles concernées, elle a mis en place un groupe de travail.

En 2018, elle a notamment travaillé sur :

- ▶ Le suivi du transfert des compétences INAMI (financement MR/MRS/CSJ, financement des services psychiatriques à domicile, conventions de rééducation fonctionnelle, aides à la mobilité, etc.) et de celles relatives aux allocations familiales (préparation de la reprise de la gestion effective des prestations familiales et notamment de la création de la caisse publique FAMIWAL). La mise en place de l'assurance autonomie en Wallonie a également été un des axes de travail
- ▶ La mise en place et le suivi du Plan d'administration de l'AViQ
- ▶ L'analyse financière et budgétaire de l'AViQ

Dans ce cadre, l'UNIPSO a travaillé à l'analyse financière et budgétaire pour avoir une vision plus claire des mécanismes financiers utilisés dans les différentes branches et parvenir à anticiper budgétairement les actions.

L'UNIPSO a ainsi produit une note méthodologique à l'attention des fédérations membres de l'UNIPSO afin de faciliter la lecture et l'analyse des budgets de l'AViQ. Cette analyse devra encore être approfondie en 2019.

En outre, le Collège de stratégie et de prospective, dans lequel l'UNIPSO disposera de mandats, sera également l'opportunité d'exercer un rôle prospectif et d'assurer la fonction consultative attendue de l'AViQ.

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)
- Conseil général
- Comité de Branche Bien-être et Santé
- Comité de Branche Familles
- Comité de Branche Handicap
- Conseil de Stratégie et de Prospective
- Organe de concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes
- Groupe des partenaires sociaux wallons (GPS-W)
- Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE-W)
- Pôle Aménagement du territoire
- Pôle Energie
- Pôle Environnement
- Pôle Logement
- Pôle Politique scientifique
- Conseil Supérieur du Tourisme
- Conseil économique et social de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CESCF)
- Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)
- Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)
- Comité d'accompagnement «Brasero» SOWECSOM
- Comité d'accompagnement du Pacte pour un enseignement d'excellence
- Comité d'experts du Cadre francophone de certifications
- Commission consultative d'agrément du CVDC (CODA)
- Conseil d'orientation de l'ARES
- Conseil d'orientation des Hautes Ecoles
- Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation (APEF)
- Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFEE)
- Office Francophone de la Formation en Alternance (OFFA)
- Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)
- Consortium de validation des compétences (CVDC)
- Commission d'agrément du congé-éducation payé
- Commission consultative CISP
- Commission consultative Fonds de formation titres-services
- Comité de programmation ONE
- Comité particulier du Fonds de fermeture des entreprises (FFE)
- Social Employers- Federation of European Social Employers
- Comité européen des Associations d'intérêt général (CEDAG)



L'UNIPSO, ACTEUR INTERPROFESSIONNEL

Depuis 2011, l'UNIPSO suit de près la réforme institutionnelle et ses conséquences. Dans ce cadre, elle s'est fortement impliquée dans le transfert de compétences qui auront un impact direct et indirect sur les entreprises à profit social et les services à la population (secteur des soins de santé, aides à l'emploi, allocations familiales, etc.). Elle a ainsi déterminé avec l'ensemble de ses membres des principes fondamentaux devant guider les pouvoirs publics dans le cadre de ce transfert, principes centrés sur la défense d'un modèle social fort, garant de l'accessibilité et de la qualité des services rendus aux citoyens.

Dans toutes ses relations avec les pouvoirs publics et autres interlocuteurs, l'UNIPSO promeut ces principes et insiste pour que ce transfert soit l'occasion de consolider l'efficacité et la qualité de l'organisation des services à profit social, des services qui bénéficient à la fois du soutien des acteurs du secteur mais aussi d'une large confiance de la population.

En 2018, l'UNIPSO s'est investie plus particulièrement dans certains chantiers qui mettent en œuvre directement et indirectement ces transferts de compétences par le biais des dossiers et projets suivants.

CRÉATION D'UNE ASSURANCE AUTONOMIE EN WALLONIE

Suite à la 6^e réforme de l'Etat, le transfert de l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA) aux entités fédérées a servi de base, pour la Wallonie, à la création d'une assurance autonomie au profit de tous les wallons, telle qu'annoncée dans la DPR 2014-2019. En 2018, l'UNIPSO a poursuivi la réflexion intersectorielle sur la mise en place d'un tel dispositif. Suivant le principal objectif du Gouvernement wallon (GW), à savoir "accompagner la dépendance, qu'elle soit due à l'âge, au handicap, à la maladie", ce chantier concerne en effet une grande partie du secteur à profit social et ses opérateurs (aides à domicile, mutualités, maisons de repos, services d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées, services de santé mentale, etc.). Une proposition du GW a été présentée avec pour objectif de soutenir l'autonomie des personnes. Celle-ci était basée sur 2 branches :

- ▶ Un soutien à domicile avec renforcement des services à domicile
- ▶ Le droit à une allocation forfaitaire autonomie (AFA) qui découle de l'APA

L'UNIPSO, au travers de son groupe de travail spécifique, a pu traiter plusieurs aspects : objectifs, bénéficiaires, type et nature des

prestations, évaluation de la dépendance (échelle), financement, modalités pratiques, etc. L'UNIPSO a également alimenté les discussions et positions du CESE pour l'adoption d'un avis des partenaires sociaux interprofessionnels sur l'élaboration de cette assurance autonomie wallonne.

RÉFORME DES AIDES À LA PROMOTION DE L'EMPLOI (APE)

L'année 2018 a été marquée par les discussions avec le Gouvernement wallon sur la nouvelle réforme des APE que ce Gouvernement a voulu initier. Cette réforme entraîne des conséquences particulièrement importantes pour le secteur à profit social, puisque tous les secteurs à profit social sont impactés et que l'APE constitue l'une des sources de financement de l'emploi les plus importantes en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les actions menées par l'UNIPSO dans ce cadre, en 2018, ont été de plusieurs ordres :

- ▶ Coordination d'un groupe de travail "Emploi-Formation" au sein de l'UNIPSO afin d'informer et de construire les positions des fédérations membres de l'UNIPSO sur ces thématiques
- ▶ Rédaction de nombreuses notes et analyses servant de support d'information aux membres ou d'appui aux décisions stratégiques des instances de l'UNIPSO
- ▶ Communication sur le site web de l'UNIPSO et via d'autres moyens de communication
- ▶ Elaboration d'outils (simulateurs) à destination des entreprises à profit social
- ▶ Contacts avec la presse
- ▶ Organisation d'un événement à Sambreville le 15 juin 2018 avec plus de 400 personnes présentes
- ▶ Contacts avec les cabinets des Ministres Jeholet et Greoli, ainsi qu'avec les administrations
- ▶ Contacts avec les parlementaires et suivi du travail parlementaire.



ACCORDS NON-MARCHANDS

L'année 2018 a été marquée par les négociations pour la signature d'un accord non marchand en Région wallonne. Ces discussions ont demandé un long processus de réflexion et de concertation avec l'ensemble des fédérations membres concernées par l'accord qui s'est déroulé comme suit :

L'UNIPSO a mis en place un groupe de travail interne avec ses fédérations membres afin de préparer les négociations et les prises de décisions dans les instances (Bureau et Conseil d'administration). En l'occurrence, 8 séances du Conseil d'administration ont largement évoqué ces négociations en 2018. Ainsi, 7 groupes de travail ont été organisés sur la même année. L'UNIPSO a également organisé une série de réunions sectorielles durant le mois de mars 2018 avec les fédérations concernées afin d'affiner leur(s) revendication(s) et de pouvoir élaborer les priorités des employeurs. L'UNIPSO a également été en contact régulier avec les administrations et le Cabinet de la Ministre Greoli dans le cadre de l'élaboration du cadastre qui s'est étalé jusqu'à fin avril 2018. Durant cette année, l'UNIPSO a directement participé à plus de 12 réunions de négociations tripartites et bilatérales, selon leur configuration, et y compris pour les secteurs public et privé dans un premier temps.

Cette négociation a représenté un travail important de support, à savoir la rédaction de notes et rapports, l'élaboration d'outils et simulateurs de calcul, la prise de nombreux contacts avec les membres et les administrations, etc.

En 2018 toujours, des négociations en vue d'un accord non marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles ont été menées par les fédérations sectorielles concernées. L'UNIPSO a coordonné et soutenu ces négociations.

RÉGIONALISATION DES TITRES-SERVICES

L'UNIPSO a intégré, en 2017, la Commission Fonds de formation "Titre-service" et y a poursuivi, en 2018, son implication en veillant particulièrement au respect des limites des activités fixées dans le cadre de la législation et à la frontière des métiers de l'aide et des soins à domicile. Elle met notamment un veto quant à la mise en place de formations visant à préparer les aides ménagères titres-services à l'accompagnement de personnes dépendantes. La tendance est de former les aide-ménagères aux situations de dépendances rencontrées plutôt que d'interpeller les services prévus à cet effet.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Depuis 2012, l'UNIPSO identifie et porte auprès des pouvoirs publics les principaux besoins et attentes

du secteur à profit social en termes de simplification administrative. Son rôle consiste autant à apporter son soutien et son support à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre d'actions concrètes de simplification administrative qu'à informer les usagers des démarches administratives qui leur incombent et les changements qui y sont liés. L'UNIPSO se positionne en tant qu'interlocuteur privilégié du Gouvernement wallon en coordonnant des projets transversaux dans ses secteurs et en mettant à disposition de ce Gouvernement une expertise en qualité de représentante des "employeurs-utilisateurs".

Les différents travaux menés précédemment par l'UNIPSO ont conduit à formuler divers constats sur les besoins des usagers du secteur à profit social en matière de réglementation, de communication/information, de traitement des processus par l'administration, de dématérialisation ou encore de collecte et d'échange de données. En 2018, pour aller au-delà de recommandations générales, l'UNIPSO a mené un projet pilote pour développer un processus d'analyse des démarches administratives en élaborant une méthode spécifique, basée sur le "parcours usager" et adaptée au mode de fonctionnement des usagers du secteur à profit social. L'UNIPSO a mené ce projet pilote avec deux secteurs d'activité et sur deux démarches : le rapport simplifié et harmonisé (RASH) mis en œuvre à la DGO5 et les justificatifs de subventions octroyées par cette même administration. Ce sont les maisons d'accueil/abris de nuit et les centres régionaux d'intégration qui sont concernés.

SILVER ÉCONOMIE

Le 19 avril 2017, le Parlement de Wallonie adoptait, en séance plénière, une résolution visant la mise en place d'une filière de Silver économie en Wallonie au service des aînés pour une vie de qualité. Cette résolution a notamment formulé

une commande à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) d'une étude relative à la Silver économie en Wallonie afin de :

- ▶ Recenser l'ensemble des acteurs de cette thématique
- ▶ En appréhender au mieux le poids économique et le potentiel de croissance
- ▶ Identifier les freins pour les entreprises wallonnes du secteur ainsi que les leviers de développement
- ▶ Enfin, évaluer concrètement le nombre d'emplois susceptibles d'être créés dans la filière en Wallonie à l'horizon 2020

En 2018, une série de tables rondes ont été organisées par l'IWEPS, auxquelles l'UNIPSO et l'ensemble des fédérations membres concernées ont été invitées à participer et échanger sur les aspects suivants :

- ▶ L'évolution des besoins des personnes âgées en Wallonie, en dégagant la perception des acteurs à la fois des besoins actuels des personnes âgées et de l'évolution de ceux-ci
- ▶ L'offre mise à disposition pour répondre aux besoins identifiés, en travaillant sur des évolutions possibles et contrastées de l'offre de biens et services liée au vieillissement de la population et en alimentant la définition des

enjeux et des grands chantiers d'action liés à cette thématique

Vigilante, l'UNIPSO a rappelé la nécessité de décloisonner les visions et les politiques et de coordonner tous les acteurs (marchands et non marchands) afin de garantir l'adéquation des solutions avec les besoins réels et les aspirations des citoyens. Elle entend poursuivre la réflexion sur base des travaux de l'IWEPS, du rapport de l'étude et de la participation du chercheur au Cluster Innovation Sociale et construire un positionnement sur la place et le rôle du secteur à profit social dans la mise en place de cette éventuelle filière.

OUTILS D'INFORMATION ET DE CONSTRUCTION DE POSITIONS

L'UNIPSO coordonne plusieurs groupes de travail.

GT EMFOR

En 2018, le Groupe de travail Emploi-Formation (GT EmFor) a eu pour objet quasi exclusif la réforme du dispositif APE. Vu l'actualité et la vitesse de réaction nécessaire à une réforme d'une telle ampleur, le GT a balisé le travail pour permettre aux instances de prendre des décisions en étant alimenté par un travail technique de qualité et un retour du terrain. Cela a permis d'ensuite aller porter ces décisions devant le Ministre de l'Emploi.

GT BIEN-VIEILLIR

Un GT Bien-Vieillir est également mis en place pour suivre les politiques relatives au vieillissement de la population et les matières relatives à l'accompagnement des aînés. En 2018, ce GT a plus particulièrement porté ses travaux sur la mise en place de l'assurance autonomie et un nouveau mécanisme des MR/MRS.

GT AVIQ

Le GT AViQ a été mis en place en 2017. Il a pour principale mission d'être un groupe de contacts entre les organisations membres de l'UNIPSO et leurs mandataires au sein des organes de l'AViQ. C'est également un lieu de perception, par l'UNIPSO, des positions des organisations membres, permettant aux mandataires UNIPSO de préparer au mieux les positions propres à l'UNIPSO. En 2018, le GT s'est réuni à plusieurs reprises, notamment sur les aspects budgétaires, le plan d'administration et d'autres dossiers évoqués précédemment.

TASK FORCE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Une task force Simplification administrative a été mise en place dès 2012. Elle permet de réunir les différents secteurs afin de faire le

point sur les principales démarches administratives dans les secteurs représentés. Elle favorise la mise en réseau et l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les secteurs. Ces réunions sont un lieu de réflexion, d'échange et d'analyse sur les projets de simplification ou la construction de positionnements qui y sont liés. Elles servent, en outre, de lieu de relais d'information avec les administrations concernées.

GT ACCORD NON MARCHAND

L'UNIPSO dispose d'un groupe de travail interne avec ses fédérations membres concernées afin de préparer les négociations et les positions des instances dans le cadre de l'accord non marchand en Wallonie. Ainsi, 7 groupes de travail ont été organisés sur la seule année 2018. Un groupe de travail similaire traite de l'accord non marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles.

EMPLOYEURS

Communes et ASBL, même combat

Les points APE bénéficient aux pouvoirs locaux et au secteur du non-marchand dans une proportion 42%-58%. Dans le non-marchand, 3.567 « entreprises » disposent de ces aides à l'emploi : prise en charge de la rémunération et ristourne sur les cotisations sociales. Beaucoup de ces employeurs sont des petites structures, sous forme d'ASBL. L'aide à l'emploi est souvent vitale. D'où la crainte exprimée par l'Unipso, la fédération des employeurs à finalité sociale : « Nous craignons l'adoption précipitée d'une réforme dont les conséquences pour chaque association concernée restent inconnues et donc très inquiétantes. » Des discussions étaient en cours, mais le gouvernement y a mis fin en adoptant son projet en deuxième lecture, selon les entreprises.

Pour l'Unipso, « le calcul des subventions avancé par le gouvernement conduit à des pertes importantes pour les employeurs. » Un constat identique est dressé du côté des communes et des CPAS. Dans une lettre au ministre Jeholet, la Fédération des CPAS constate que ses méthodes de calcul rencontrent celles du cabinet. Mais avec un constat alarmant : un différentiel négatif de 17,9 millions en 2019 entre le pour les montants attribués aux pouvoirs locaux, avant et après la réforme. Le gouvernement a prévu une indexation du budget APE de 2,27% pour les années de période transitoire et l'entrée en vigueur du dispositif. Les CPAS dessous la barre des 4%, les autres seront d'office per-



APE

La réforme APE a été un moment intense pour l'UNIPSO car il s'agit d'un enjeu fondamental pour ses membres, les entreprises et les travailleurs du secteur. Le point culminant de cette implication a été l'organisation d'une matinée d'études

à Sambreville qui a réuni plus de 400 personnes. Cela a notamment permis de fédérer le secteur et de montrer au Gouvernement wallon les craintes pour l'emploi et les conséquences sur l'offre de services en Wallonie.

La première manifestation contre le gouvernement Borsus se prépare: "On sent une forte mobilisation"

ABONNÉS STÉPHANE TASSIN Publié le mercredi 20 juin 2018 à 18h01 - Mis à jour le jeudi 21 juin 2018 à 08h32

LA RÉFORME DES AIDES À L'EMPLOI

Points APE : la Fédération veut dialoguer avec la Wallonie

Les critiques continuent à pleuvoir sur la réforme des aides à l'emploi APE portée par le ministre wallon Pierre-Yves Jeholet (MR). Le dispositif actuel concerne 4.000 employeurs et 60.000 emplois de proximité dans les pouvoirs locaux et le non-marchand. L'Unipso, la fédération des entreprises du non-marchand, redit son inquiétude : « Ce ne sont pas moins de 5 à 10% des emplois du secteur qui sont menacés soit 6.000 travailleurs. Les employeurs ne comprennent pas l'urgence de la réforme et réclament « une véritable concertation et de la transparence. » Le Conseil économique et social (CESW) a rendu l'avis officiel qui lui était demandé sur le projet de gouvernement MR-CDH. La volonté ministérielle pour plus de transparence et d'équité est saluée à l'unanimité par patrons et syndicats. Mais au-delà, ces derniers « émettent de nettes réserves sur la mise en œuvre du projet. » Celui-ci est jugé incomplet et son timing irréaliste. Le PS, on le sait, est opposé à la réforme. À l'inverse de la Wallonie, il reste à la manœuvre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, celle-ci bénéficie largement du dispositif APE : 4% des points attribués au non-marchand (culture, éducation, etc.) si l'on tient compte de ce qui va à l'enseignement. Les deux entités devront conclure un accord de coopération pour que les ministres fonctionnels de la région puissent gérer et attribuer les aides à l'emploi régionales. Le ministre-président Rudy Demotte et le ministre Pierre-Yves Jeholet se rencontreront le 8 juin prochain. Il insistera sur les dangers que risque de poser le projet wallon qui vise à augmenter ses recettes, à lever pour augmenter l'ensemble ne pourra pas compenser l'ensemble des dépenses de la réforme sur ses propres fonds. La réforme doit impérativement garantir le financement et de l'emploi



La réforme APE de Jeholet attaquée de tous côtés

Le PS craint la perte de milliers d'emplois. Le CESW évoque un projet incomplet.

Jeudi, la réforme du dispositif d'aides à l'emploi (APE) en Wallonie devait passer en seconde lecture au gouvernement wallon. Le point a été reporté. Problème technique ? Manque de temps ? Difficile à dire. Il n'empêche que, depuis le début de semaine, les oreilles du ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR), ont fortement sifflé. Plusieurs organisations, et non des moindres, ont envoyé par écrit au ministre et aux médias les reproches qu'elles formulent à l'encontre de la réforme. « Incomplète », « un timing irréaliste », « des balises insuffisantes ». Voilà les mots employés par le CESW. L'organisme de concertation sociale qui réunit les représentants des organisations patronales et syndicales se dit favorable à une réforme. Mais pas comme ça. Le mécanisme APE qui est désormais totalement régionalisé consiste à subsidier des emplois dans le secteur non marchand (culture, aides-soignants, mouvements de jeunesse, maisons de repos, crèches, etc.) ou auprès de certains pouvoirs publics (CPAS, communes, zones de police, etc.). Une aide APE, c'est une aide financière directe basée sur un système de points et une réduction de cotisation patronale. Actuellement, en Wallonie, le mécanisme représente un budget d'un milliard d'euros, 60.000 travailleurs (45.000 emplois temps plein) et 4.000 employeurs. Une réforme avait été initiée par Eliane Tilieux

lorsque le PS était encore au gouvernement wallon. « Le texte a été bloqué par le CDH au gouvernement wallon lorsque ce parti négociait avec le MR pour nous remplacer », expliquait, vendredi matin, le chef de groupe PS au parlement wallon, Pierre-Yves Dermagne. Il y a quelques semaines, le ministre Jeholet est venu avec sa propre réforme. Une réforme qui prévoit une période transitoire jusqu'en 2020 et la disparition du mécanisme pour après. Chaque ministre wallon se verrait alors attribuer une enveloppe pour aider l'emploi dans les secteurs dont il a la charge. Libre à lui, ensuite, de réorienter ces aides en fonction de ses priorités. Récemment, Pierre-Yves Jeholet expliquait qu'une série de balises seraient mises en place. Le ministre évoquait un volume d'emploi préservé sans s'engager sur la totalité des emplois APE existants actuellement. Mais le CESW n'a pas été le seul cette semaine à critiquer la réforme. L'Unipso (confédération des employeurs du secteur non marchand), l'Union des villes et communes de Wallonie et l'association des provinces wallonnes ont également critiqué sévèrement la réforme Jeholet.

Onze cents personnes perdraient leur emploi

Vendredi matin, c'était au tour du PS, par la voix de Pierre-Yves Dermagne, de critiquer le texte. La sortie est évidemment plus politique que technique. « C'est de l'idéologie pure, de la politique bête et méchante. Jeholet veut faire tomber des totems », explique Dermagne qui justifie : « Durant la période transitoire, le budget sera réduit de 92 millions. » « Comment maintient-on un volume d'emplois en réduisant les budgets ? », poursuit Dermagne, qui évoque aussi l'exclu-

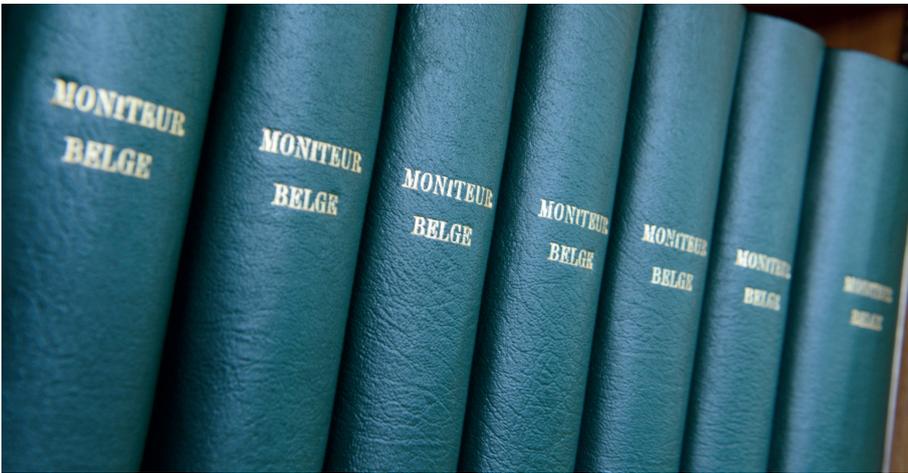


Le secteur de l'aide à domicile est un des secteurs financés par les APE.

« C'est de la pure idéologie de la part de Jeholet. C'est de la politique bête et méchante. »

Pierre-Yves Dermagne
Chef de groupe PS au parlement wallon

sion du système des Provinces et des CPAS, notamment. « À partir de 2020, le risque de voir au moins 1.100 personnes perdre leur emploi. » Un troisième argument avancé par la liste est encore plus alarmiste : « Actuellement, les organismes aidés par le mécanisme APE ont le droit de s'inscrire dans le registre des emplois financés sur fonds propres. Cette situation va disparaître. Rien ne garantit donc la poursuite des emplois non subsidés. Et le manque de formation sur la réforme plonge un grand nombre de bénéficiaires dans l'incertitude. »



CENTRE DE RESSOURCES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT, DE LA PROMOTION ET DE LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

DES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL

L'UNIPSO, c'est aussi une série de services rendus à ses membres (et aux membres de ses membres) pour les appuyer et les soutenir dans leur gestion quotidienne. Ces services se veulent une réponse adaptée aux besoins des opérateurs de services qui participent à la professionnalisation et à l'efficacité du secteur.

ANALYSE, SYNTHÈSE ET DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR DES DOSSIERS D'ACTUALITÉ

L'UNIPSO met à disposition de ses membres un service de support juridique afin de répondre aux questions des employeurs et de fournir des informations et des supports adaptés à leurs besoins. En fonction des thématiques traitées, différents types de relais ont été initiés, qui concourent à une transmission et une connaissance optimales des informations.

Les domaines d'expertise sont notamment les suivants :

DROIT SOCIAL

Cette année 2018 a été marquée par les discussions autour du travail semi-agoral qui a des conséquences importantes pour le secteur à profit social.

L'UNIPSO a également suivi avec attention les dossiers suivants : la réforme des pensions et notamment la notion de "métiers lourds", les vacances annuelles, le "jobs deal", l'allocation mobilité et le registre UBO.

DROIT DES ASBL

Un suivi de la réforme du droit des associations (intégrée à la réforme plus globale du Code des sociétés) ainsi que la diffusion d'informations sur le sujet ont été menés par l'UNIPSO. Cette réforme a suscité beaucoup d'inquiétudes et de questions auprès du secteur associatif et l'UNIPSO, par diverses actions, a relayé ses points d'attention sur cette réforme (cf. conférence organisée avec le MIAS LLN|Namur sur la réforme du droit des associations en présence du Ministre de la Justice, Koen Geens).



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

Depuis 2011, l'UNIPSO remplit la mission de Facilitateur à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) Non Marchand, qui poursuit des objectifs d'information, de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement pour les institutions du secteur à profit social dans leurs économies d'énergie.

Un appel à candidatures dans le cadre de la mise en place d'un accompagnement a été lancé auprès des services d'hébergement de différents secteurs et notamment les secteurs fédéraux de la santé : maisons de repos, centres d'hébergement et/ou d'accueil pour personnes handicapées, aide à la jeunesse, maisons d'accueil, etc. Et ce, pour une période allant de novembre 2017 à décembre 2018.

Parmi les 10 institutions sélectionnées se retrouve l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC) qui a pu bénéficier de quatre types d'accompagnement dans ce cadre :

- ▶ Un accompagnement méthodologique présentant la marche à suivre pour mettre en place une politique d'URE efficace
- ▶ Un accompagnement à la connaissance et au suivi des consommations (réalisation d'un cadastre énergétique)
- ▶ Un accompagnement technique pour les guider dans la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments
- ▶ Un accompagnement permettant

de mettre en place une campagne de sensibilisation du personnel et des occupants

SÉMINAIRES ÉNERGIE

Plusieurs séminaires énergie ont été organisés en 2018 et ont abordé les questions énergétiques sous diverses thématiques. Le public de ces séminaires comprend des directeurs d'institutions ou des responsables techniques provenant, entre autres, des secteurs des hôpitaux, des maisons de repos, des mutuelles, des centres de soins, etc. Chaque séminaire était suivi d'une visite d'installation sur site.

Malheureusement, fin 2018, l'UNIPSO a dû cesser ses activités en termes d'URE

UNE OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE AU SECTEUR À PROFIT SOCIAL

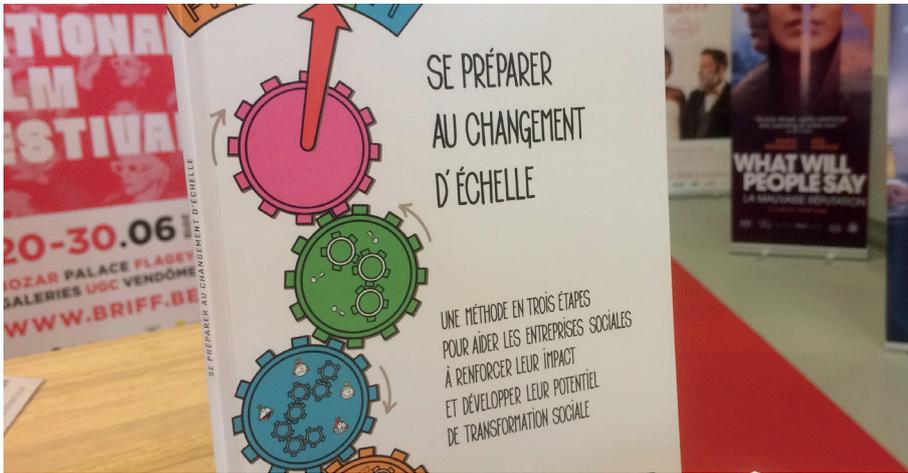
Depuis 2006, interpellée par le besoin de professionnalisation des fonctions dirigeantes dans le secteur, l'UNIPSO s'est investie dans la formation des cadres et dirigeants d'entreprises sociales et staffs des fédérations d'employeurs. Pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux, l'offre de formation s'est aujourd'hui élargie sous l'appellation ProGES, pour «*Professionnalisation de la Gestion des Entreprises Sociales*», et propose :

- ▶ Un cycle long : GO For Direction "*Gestion d'une entreprise à valeurs sociales*", financée par la Wallonie
- ▶ Deux cycles spécifiques : GO For "150h" (Chefs de groupe AViQ) et "Cadres de Santé" (complément fonctionnel organisé en partenariat avec Santhea)
- ▶ Des cycles courts : modules de formations thématiques (marchés publics, législation sociale, etc.)
- ▶ Des conférences et séminaires : conférences/débats en partenariat

avec le Master en Ingénierie et Action sociales (MIAS LLN | Namur)

Ces formations s'adressent à l'ensemble des cadres et directions du secteur à profit social.

En 2018, ce sont plus de 500 cadres intermédiaires, cadres ou directions qui ont suivi une formation UNIPSO, pour un peu plus de 90 jours de formation.



DES PROJETS NOVATEURS

L'UNIPSO est active dans la création et la coordination de projets novateurs et de recherche pour le secteur.

WISDOM

2018 était la dernière année de "Wallonie Innovation Sociale DOMicile" (WISDOM), un projet de recherche interdisciplinaire portant sur l'analyse des processus d'innovation sociale dans l'accompagnement (sous forme d'aide et de soins à domicile) des personnes âgées en Wallonie. L'UNIPSO a été le parrain de cette recherche depuis le début.

Les résultats de la recherche ont permis des avancées théoriques importantes sur l'innovation sociale en Wallonie, notamment pour saisir la complexité et les débats autour des caractéristiques de l'innovation sociale. Cette recherche a véritablement permis à l'UNIPSO d'accroître ses connaissances et son expertise en innovation sociale.

Plus concrètement, la recherche a permis d'identifier des axes importants pour outiller les entrepreneurs sociaux (outils de gestion et nouvelles formes d'ingénierie financière, nouveaux modes de gouvernance, formes de leadership, bien-être des travailleurs et des bénéficiaires, description et caractérisation des initiatives innovantes, veille territoriale des pratiques innovantes, capacité des réseaux, hybridation des ressources, "changement d'échelle" des innovations sociales).

Les actions de l'UNIPSO en 2018 se sont centrées essentiellement sur :

- ▶ L'appropriation et la vulgarisation des résultats
- ▶ La contribution au rapport scientifique, au rapport de parrainage et à celui consacré à la valorisation
- ▶ La recherche des pistes d'appropriation et de valorisation par le terrain, notamment avec le comité d'accompagnement

Après la remise du rapport scientifique final en juin 2018, le second semestre 2018 a été l'occasion de présenter les résultats, de penser l'appropriation de ceux-ci par les parties prenantes [membres du comité d'accompagnement composé de nos fédérations membres (FEDOM, FASD, FCSD, FMM) et du CA de l'AsAF] et de débiter la diffusion de ces résultats.

Ce rapport scientifique se compose des quatre parties suivantes :

1. L'innovation sociale comme concept polysémique. Comment l'identifier ?
2. La qualité de l'aide et des soins
3. L'innovation sociale et le bien-être au travail
4. L'approche socio-économique (les ressources) de l'innovation sociale

CROIS'SENS

En 2017, l'UNIPSO mettait en place le projet "Crois'sens, pour une croissance porteuse de sens", en collaboration avec l'Agence Alter. Ce projet a été mené en partenariat avec Coopcity et ACEIS et avec le soutien de la coopérative Cera, de la Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi & de la Recherche de Wallonie, du Ministre de l'Economie de la Région de Bruxelles Capitale et de la Fondation Roi Baudouin. À la suite des trois séminaires collaboratifs, l'année 2018 a été celle de la finalisation et de la publication du guide.

En juin, un évènement de clôture du projet s'est tenu à Bruxelles pour diffuser les deux outils suivants :

- ▶ Un guide pour "Se préparer au changement d'échelle". Il s'adresse aux entreprises sociales et aux associations engagées ou intéressées par la thématique de l'innovation sociale. Il se présente comme un manuel à destination des projets afin de les aider à changer d'échelle. Il poursuit deux objectifs : diffuser et illustrer le concept de changement d'échelle et les concepts associés ainsi que de proposer un outil de diagnostic des ressources internes et externes afin de se préparer au changement d'échelle. Fruit d'un travail collaboratif avec des projets en changement d'échelle, ce guide s'adresse avant tout à des innovations sociales en développement, mais aussi à l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation sociale et du secteur à profit social.
- ▶ En complément du guide, l'Agence Alter, partenaire du projet, a réalisé un web-doc sur la même thématique : "Quand je serai grand". Vous pouvez y suivre le parcours de quatre projets en changement d'échelle : www.quandjeseraigrand.be.

PARTICIPATION À L'OUVRAGE COLLECTIF "PAUVROPHOBIE, PETITE ENCYCLOPÉDIE DES IDÉES REÇUES SUR LA PAUVRETÉ"

En janvier 2018, l'UNIPSO a été contactée par Le "Forum - Bruxelles contre les inégalités" pour participer à la rédaction d'un ouvrage collectif qui déconstruit une à une les idées reçues concernant la pauvreté. Au même titre qu'une centaine d'experts, chercheurs, représentants d'associations ou d'institutions publiques, l'UNIPSO a été identifiée comme experte pour l'exercice et particulièrement pour déconstruire l'idée suivante : "la pauvreté fait vivre le monde associatif".

Un travail d'écriture a été entrepris avec l'aide de nos fédérations membres et plus particulièrement celles concernées directement par les problèmes de pauvreté. Il s'agissait de déconstruire cette idée de manière objective avec des chiffres et des arguments scientifiques. Pour ce travail, nous avons sollicité la collaboration de BRUXEO. L'exercice, au-delà de participer à toute une campagne de sensibilisation, a permis d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des citoyens sur la fragilisation du secteur à profit social et des conséquences que cela entraîne mais aussi de mettre en lumière sa plus-value, notamment dans la lutte et la prévention contre la pauvreté.

L'ouvrage "Pauvrophobie" a été publié en octobre, en marge de l'organisation d'une table ronde à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté.

ORGANISATION D'UN CYCLE DE CONFÉRENCES UNIPSO - MIAS LLN|NAMUR

Ce cycle de conférences a pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion dans le secteur et chez les décideurs publics pour leur

permettre de se positionner de façon stratégique face aux enjeux et évolutions qui se dressent devant eux. Depuis 2017, le cycle porte sur les relations entre le secteur à profit social et le secteur marchand. En 2018, deux conférences ont été organisées dans ce cadre :

- ▶ Le 24 janvier 2018, la troisième conférence avait pour thématique «*La Réforme du droit des associations*»
- ▶ La quatrième conférence s'est tenue le 9 novembre 2018, avec pour thématique les «*Enjeux et pratiques de la gouvernance dans les entreprises sociales*».

Ces deux conférences ont réuni plus de 250 personnes.

UN OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE

L'outil d'auto-évaluation www.notregouvernance.be est accessible à l'ensemble des entreprises du secteur à profit social afin que chacun puisse prendre la mesure de la gouvernance de son organisation. Pour rappel, cet outil a été développé à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, en collaboration avec l'UNIPSO et VERSO. En 2018, suite à l'utilisation de l'outil par quelques centaines d'associations, l'UNIPSO a organisé une évaluation du dispositif, sous forme d'un workshop. Les différentes étapes du dispositif ont été travaillées une à une dans un objectif de recueil des atouts et difficultés de chacune, ainsi que dans un objectif d'échange de pratiques entre projets. Suite à ce travail, l'objectif sera de proposer des solutions en lien avec les besoins identifiés.

IMPLICATION DANS LE DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN

Fin 2017, la Fédération européenne des employeurs des services sociaux a été créée. L'UNIPSO en est un des membres fondateurs et dispose d'un mandat dans le conseil d'administration. Issue du

projet PESSIS sur la promotion des employeurs du secteur des services sociaux dans le dialogue social européen, cette fédération est la nouvelle association qui rassemble les employeurs relevant des services sociaux au niveau européen. Les services sociaux s'entendent comme les services pour les personnes âgées, handicapées, les enfants et autres personnes précarisées.

En vue de renforcer la place des employeurs du secteur dans le dialogue social européen au niveau sectoriel, les actions menées en 2018 par "Social Employers" ont visé plusieurs objectifs :

- ▶ Augmenter la représentativité de la Fédération : rencontrer d'autres fédérations d'employeurs de services sociaux dans les Etats membres afin de les inviter à devenir membre. L'UNIPSO a notamment été à la rencontre de la COPAS, la fédération d'employeurs de services sociaux au Grand-Duché du Luxembourg. Fin 2018, Social Employers comptait 13 membres venant de 10 Etats membres.
- ▶ Tester la pratique de la concertation sociale européenne : organiser des rencontres thématiques avec les organisations syndicales européennes pour avoir un dialogue sur les enjeux liés à ces thématiques dans le secteur, d'échanger sur les bonnes pratiques entre les Etats membres et de réfléchir à d'éventuelles priorités communes. Le 24 avril 2018, un premier séminaire thématique a eu lieu sur la digitalisation/numérisation et ses impacts sur le secteur et l'emploi. L'UNIPSO y a notamment présidé une table ronde et est également intervenue en tant qu'experte. En fonction de l'actualité européenne et des opportunités, la Fédération s'implique aussi dans d'autres dossiers européens ayant un intérêt pour les fédérations d'employeurs des services sociaux (ex : pilier des droit sociaux, financements européens, etc.).

SÉANCE D'INFORMATION SUR LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DANS LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL

Le 11 septembre 2018, l'UNIPSO organisait une séance d'information qui avait pour thème "*Comment financer ses projets d'investissement avec des financements européens ?*".

Cette séance d'information, réunissant 80 participants, a cherché à améliorer les connaissances des entreprises à profit social quant aux possibilités de financements européens qui leurs sont offertes. Cette séance d'information visait aussi à faire le lien entre les projets d'investissements dans le secteur à profit social, notamment adressés par le Plan wallon d'investissement, et une meilleure utilisation des financements européens disponibles pour le secteur.

VISES

Depuis 2016, l'UNIPSO collabore à un projet Interreg intitulé "Valoriser l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social" (VISES). Ce projet porte sur quatre ans et réunit 21 partenaires représentant principalement des entreprises sociales et solidaires issues de Wallonie, de Flandre et de la Région Hauts-de-France. D'autres acteurs comme des chercheurs universitaires, des fédérations ou des acteurs issus de la finance solidaire sont également mobilisés pour ce projet. L'objectif principal de VISES est de concevoir, tester et diffuser un dispositif de valorisation de l'impact social propre au secteur à profit social. Tout au long du projet, l'accent est mis sur la coconstruction avec les acteurs du terrain.

En 2018, l'UNIPSO a pris plus particulièrement part au suivi de l'accompagnement des entreprises relevant du "Pôle Solidarité" qui recouvre les "structures proposant des services collectifs, répondant aux besoins essentiels des citoyens, dans un souci d'accessibilité universelle". Elle a participé, par le biais de plusieurs réunions, à partager avec

ses partenaires ses questions et les contours de cet accompagnement.

Un groupe de travail a été dédié à cette thématique afin d'élaborer la stratégie de l'UNIPSO en vue de l'essaimage du dispositif, l'objectif étant de diffuser cette démarche d'évaluation de l'impact social à l'ensemble de ses membres et au secteur des entreprises sociales.

L'UNIPSO a également participé, en octobre 2018, au Forum mondial de l'économie sociale qui s'est tenu à Bilbao. Cette participation a été l'occasion de porter le projet VISES auprès d'acteurs internationaux. Ce voyage a été doublé d'une participation à une activité de rencontre stratégique à la coopérative de Mondragon en partenariat avec le secteur de l'économie sociale.

CLUSTER INNOVATION SOCIALE

Le Cluster Innovation Sociale est un réseau mis en place et coordonné par l'UNIPSO dès 2015 qui rassemble les principaux acteurs wallons et bruxellois de l'innovation sociale, dans le but d'y créer un écosystème soutenant le développement de l'innovation sociale en Wallonie. À ce titre, il poursuit les objectifs suivants :

- ▶ Servir de caisse de résonance aux actions menées par les participants (diffusion de pratiques et renforcement des collaborations)
- ▶ Réfléchir aux enjeux de l'innovation sociale (synergies et échanges de savoirs)
- ▶ Créer des outils méthodologiques, techniques et financiers soutenant l'émergence, l'expérimentation, l'évaluation et la diffusion des projets socialement innovants
- ▶ Organiser et collaborer à des projets favorisant le développement d'innovations sociales (conférence, workshop, formation, accompagnement)

En 2018, deux rencontres du Cluster ont eu lieu. La première a été organisée le 26 janvier avec deux points principaux :

- ▶ Bilan de la rencontre du Cluster avec le Ministre Jeholet et présentation des priorités et du calendrier 2018 du Cluster Innovation Sociale
- ▶ Workshop cartographie de l'écosystème de l'innovation sociale en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale

Cet atelier a permis de mutualiser l'expertise et de faciliter la mise en réseau des membres du Cluster, dans le but de pouvoir matérialiser, sous forme de cartographie, les acteurs de l'écosystème de l'innovation sociale, en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.

La deuxième rencontre s'est déroulée en novembre et portait sur la thématique "*Transfert de connaissances sur l'innovation de la recherche vers les entreprises : quels résultats ?*".

L'objectif de la séance était d'élaborer des pistes de recommandations en termes de transfert de connaissance (la diffusion et la valorisation des résultats des recherches). Elle a été organisée en collaboration avec le Réseau Lieu.

Sur base de témoignages et d'expériences d'appels à projets et de commandes politiques ciblées, le Cluster et les chercheurs et promoteurs de ces études ont souhaité évaluer l'utilité de ces recherches pour les entreprises sociales. Cette évaluation visait à répondre aux questions suivantes : comment permettre aux entreprises sociales de capitaliser sur les résultats de ces recherches ? Quelles recommandations peut-on tirer de l'évaluation des différents programmes de recherche sur l'innovation ?

À la suite de cette rencontre, l'UNIPSO a été sollicitée par la DGO6 pour co-organiser une journée sur le transfert de connaissances et les innovations sociales en 2019.



L'UNIPSO FAIT ENTENDRE SA VOIX

L'UNIPSO dispose également de nombreux outils de communication à destination de ses membres. La cellule communication a été renforcée début 2018 avec pour objectif de développer une stratégie de communication interne et externe. Nous sommes actuellement en cours de réflexion sur les outils de communication ci-dessous.

LE SITE DE L'UNIPSO

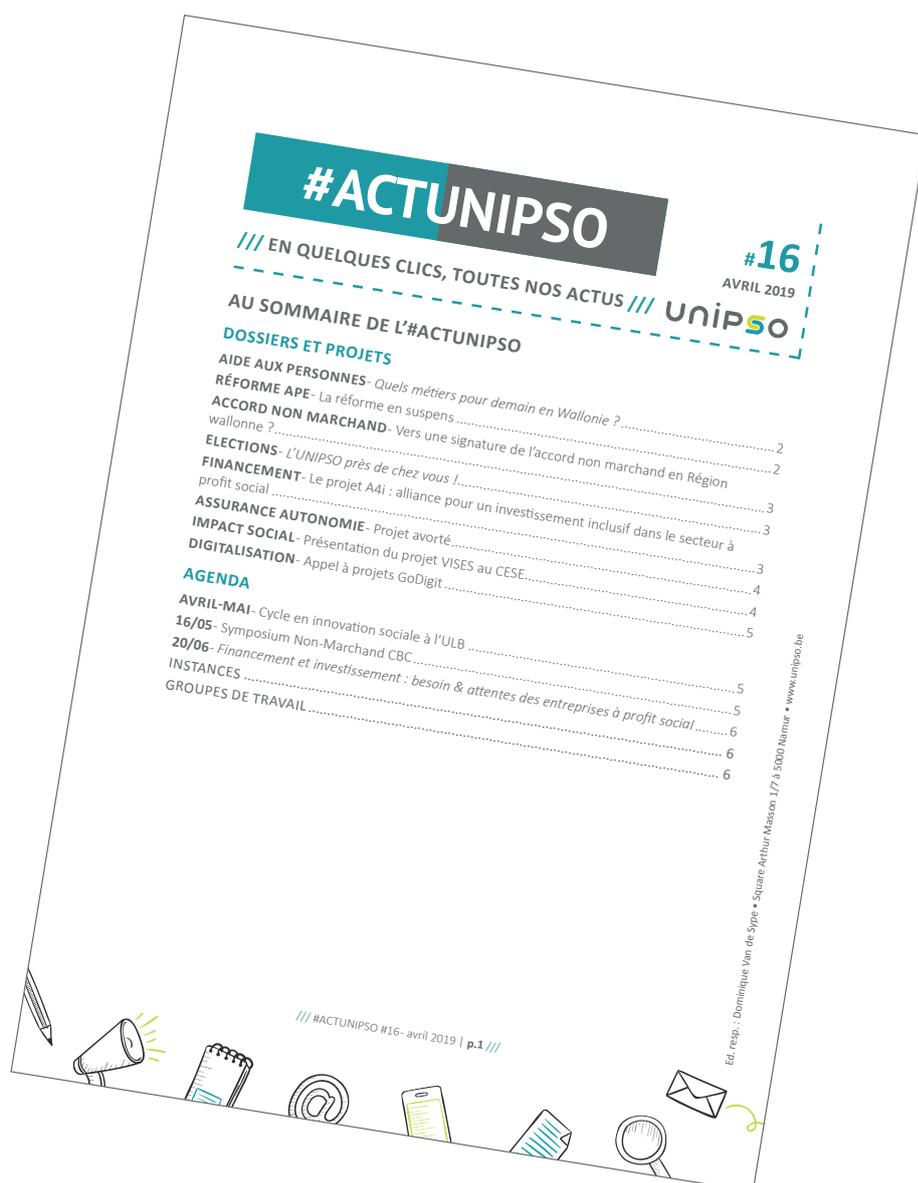
Le site www.unipso.be est une vitrine de l'UNIPSO, une source d'informations et un lien vers nos fédérations membres. Il sera prochainement mis à jour.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'UNIPSO est active sur les réseaux sociaux et communique via Facebook, LinkedIn et Twitter.

L'#ACTUNIPSO

Depuis 2017, l'UNIPSO a développé une nouvelle formule de newsletter spécifiquement destinée à informer ses fédérations de ses activités, des enjeux et dossiers en cours. Ce mensuel regroupe des brèves et un agenda permettant aux fédérations membres de l'UNIPSO d'avoir un support reprenant l'ensemble des informations et d'alléger leurs boîtes mails. En 2018, il y a eu 8 newsletters.





UNIPSO

Pour ses 20 ans, l'UNIPSO s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle et, dès lors, d'un nouveau logo. Plus moderne tout en gardant ses couleurs d'origine, il reflète toujours les valeurs d'union et de solidarité caractéristiques à l'UNIPSO.

EN 2018, L'UNIPSO FÊTAIT SES 20 ANS

À cette occasion, elle a proposé à ses membres deux journées de réflexions : l'une portant sur son cœur de métier, la concertation sociale et l'autre sur les enjeux du secteur à profit social pour les années à venir.

Une assemblée générale festive a été organisée le 14 décembre dans les bâtiments de Charleroi danse. Ce moment convivial a été l'occasion, pour un certain nombre d'acteurs, de s'exprimer sur l'histoire de l'UNIPSO

et son avenir. La Ministre de l'Action Sociale et de la Santé Alda Greoli a ainsi rappelé l'importance du secteur et le rôle essentiel qu'il joue dans la société.





ELECTIONS RÉGIONALES ET COMMUNAUTAIRES DE MAI 2019

Les membres de l'UNIPSO ont également été particulièrement sollicités pour identifier et faire remonter leurs priorités aux niveaux régional et communautaire. Il s'agissait, par la rédaction du Memorandum, de sensibiliser les partis aux priorités du secteur à profit social et d'apporter une contribution aux programmes, aux débats et aux actions portées avant et après les élections du 26 mai 2019.

Le processus d'élaboration du Memorandum s'est déroulé comme suit :

1. Avril-juin : récolte des données auprès des membres (3 réunions GT Memorandum + relecture électronique)
2. Juillet-août : rédaction, relecture et adaptation du Memorandum
3. Septembre : présentation au CA de l'UNIPSO
4. Octobre : mise en place d'un comité de pilotage restreint pour amendements et validation
5. Décembre : finalisation

En décembre, les documents finalisés ont pu être largement diffusés par email et par courrier postal à l'ensemble de ces destinataires :

- ▶ Membres de l'UNIPSO
- ▶ Instances de l'UNIPSO
- ▶ Présidents de partis
- ▶ Bureaux d'études des partis
- ▶ Chefs de groupes du Parlement de Wallonie
- ▶ Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ▶ Parlement de Wallonie
- ▶ Banc patronal
- ▶ Banc syndical
- ▶ Organisations sœurs : UNISOC, VERSO, BRUXEO
- ▶ Bureau du CESE

Le Memorandum de l'UNIPSO s'accompagne d'une plaquette synthétique qui, en deux pages, restitue l'essentiel du message. La

L'UNIPSO ET LES ÉLECTIONS

L'UNIPSO, en tant que représentante du secteur à profit social, se devait de participer et d'influencer la réflexion qui amène les responsables politiques à faire les choix nécessaires et utiles à nos entreprises et à nos concitoyens. Dans la perspective tant des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 que des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019, l'UNIPSO a donc interpellé les futurs élus et les partis politiques démocratiques de différentes manières.

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES D'OCTOBRE 2018

C'est la première fois que l'UNIPSO faisait campagne dans le cadre des élections communales et provinciales. Les objectifs poursuivis étaient de :

- ▶ Sensibiliser les mandataires locaux au secteur à profit social
- ▶ Faire de la cohésion sociale une priorité du développement économique et social des communes et provinces
- ▶ Impulser et structurer une dynamique de partenariat avec le secteur à profit social
- ▶ Positionner l'UNIPSO comme représentant le secteur à profit social. En effet, la commune et la province sont partenaires des associations pour renforcer la cohésion sociale et faire de nos territoires une "loqualité de vie". Il est aujourd'hui nécessaire de promouvoir le développement local pour recréer du lien social impliquant les acteurs locaux dans le développement d'initiatives culturelles, éducatives, environnementales, festives,

sociales et sportives.

Le travail de construction du plaidoyer a débuté dès novembre 2017 avec la constitution d'un groupe de travail "Elections/Memorandum". Ce GT a largement participé à faire remonter les préoccupations du secteur au niveau local. Dès février 2018, un plaidoyer intitulé "*Loqualité de vie*", reprenant les priorités du secteur (impulser et structurer une dynamique de partenariat avec les communes et provinces), a été envoyé aux bureaux d'études des partis. Un résumé du document a également été envoyé aux présidents de partis et aux mandataires locaux fin avril 2018.

L'UNIPSO y plaide, entre autres, pour que les communes et provinces :

- ▶ Respectent l'autonomie des associations et fassent preuve de bonne gouvernance
- ▶ Promeuvent activement et soutiennent les initiatives du secteur à profit social
- ▶ Impliquent les entreprises à profit social dans les instances et concluent des accords de partenariat

Pour contribuer à la construction de cette société inclusive, notre priorité est de défendre un modèle social fort garant de l'accessibilité et de la qualité des services.

ANNEXES

ANNEXE 1: LISTE DES FÉDÉRATIONS MEMBRES DE L'UNIPSO

Au 31 décembre 2018, les fédérations membres de l'UNIPSO étaient les suivantes :

AMA- Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abris



ANCE- Association Nationale des Communautés éducatives



AnikoS - ArbeitgeberInnenverband für den nicht-kommerziellen Sektor in der Deutschsprachigen Gemeinschaft



ANMC- Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes



CESSoC- Confédération des Employeurs des Secteurs Sportif et Socio-Culturel



CODEF- Coordination de Défense des services sociaux et culturel



Collectif SAPS - Services Agréés Partiellement Subventionnés



Croix-Rouge de Belgique



EWETA : Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté



FASD- Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile



FASS- Fédération des Associations Sociales et de Santé



FCPF-FPS- Fédération des Centres de Planning Familial des FPS



FCSD- Fédération des Centres de Services à Domicile



FEDOM- Fédération wallonne des Services d'Aide à Domicile



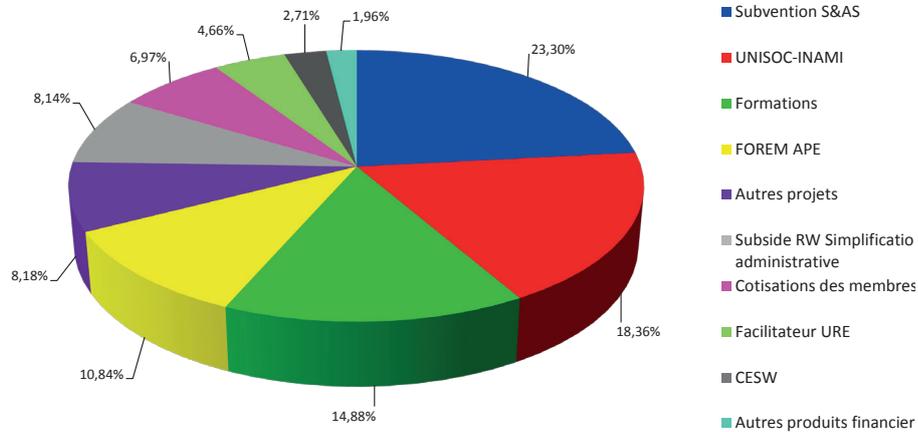
FELSI- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants



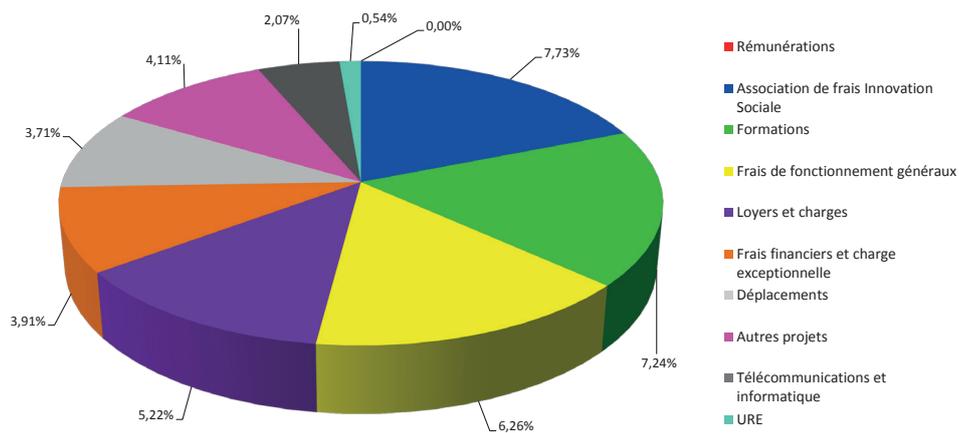
FéWaSSM - Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale	
FIAS-ACFI - Fédération des Initiatives et Actions Sociales - Action Coordonnée Formation-Insertion	
FILE - Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance	
FIMS - Fédération des Institutions Médico-Sociales	
FIPE - Fédération des Institutions de Prévention Educative	
FISSAAJ - Fédération des Institutions et Services Spécialisés dans l'Aide aux Adultes et aux Jeunes	
FSMI - Fédérations des Services Maternels et Infantiles	
GAAJ - Groupement d'associations de l'Aide à la Jeunesse	
GASMAES - Groupement Autonome de Services et Maisons d'Action Educative et Sociale	
LNH - Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés	
MLOZ - Union Nationale des Mutualités Libres	
SANTHEA	
SeGEC - Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique	
UNESSA - UNion En Soins de SAnté	
UNMN - Union Nationale des Mutualités Neutres	
UNMS - Union Nationale des Mutualités Socialistes	

RAPPORT FINANCIER 2018

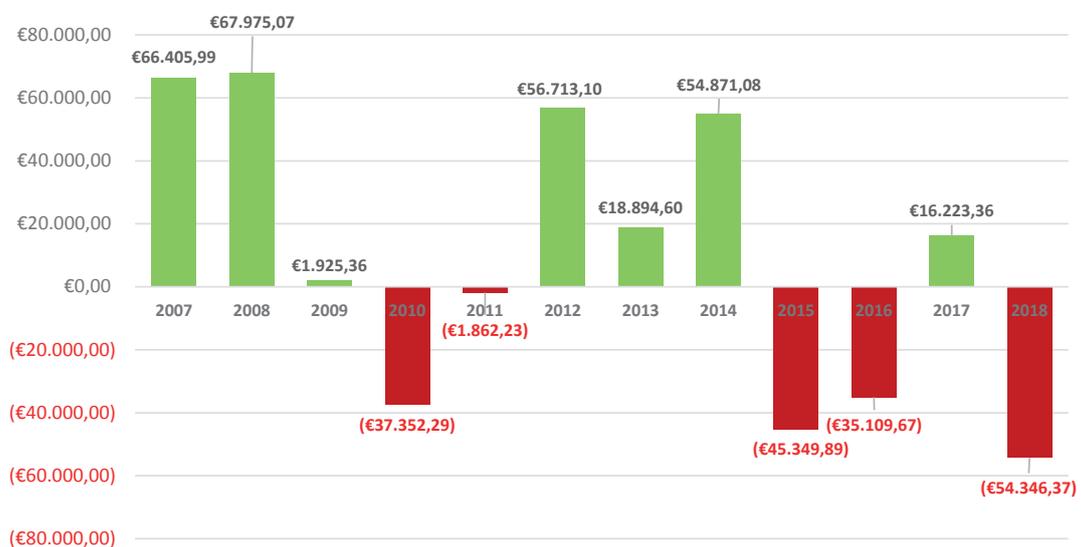
RECETTES



DÉPENSES



EVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2007-2018





UNIPSO ASBL - UNION D'ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL

SIÈGE SOCIAL

Square Arthur Masson 1/7
5000 Namur
081/24.90.20

BUREAU BRUXELLOIS

Rue du Congrès 37-41/3
1000 Bruxelles
02/210.53.00

www.unipso.be – unipso@unipso.be